



Résumé d'entretien : inspecteur Marcel Beaudin (Police provinciale de l'Ontario)

L'inspecteur Marcel Beaudin a été interrogé le 5 août 2022 par Frank Au, Mark Pritchard, Eric Brousseau et Misha Boutilier. Toute question concernant le présent résumé doit être adressée à Eric Brousseau.

Contexte

Marcel Beaudin est inspecteur pour la Police provinciale de l'Ontario (**PPO**), au Bureau des services policiers des Autochtones (**BSPA**). L'inspecteur Beaudin est chargé de superviser quatre secteurs de programme, nommément l'Équipe provinciale de liaison (**EPL**), l'Équipe des femmes et des filles autochtones disparues et assassinées (**FFADA**), l'Entente sur les services policiers des Premières Nations de l'Ontario (**ESPPNO**) et l'Unité de sensibilisation à la culture autochtone (**USCA**).

L'inspecteur Beaudin a fait ses débuts dans la police en 2003. Il a suivi la formation de l'Équipe responsable des relations avec les Autochtones (**ERA**) en 2005, puis s'est joint à cette équipe qui allait plus tard devenir l'EPL. En 2008, il s'est joint à l'Unité tactique et de secours pour la région de l'Est. Il s'est plus tard joint à l'équipe de la région du Centre. En 2014, il s'est joint au BSPA de la PPO.

En 2016, l'inspecteur Beaudin a été promu sergent d'état-major en tant que coordonnateur provincial de l'EPL de la PPO. Il a joué un rôle dans toutes les interventions menées par l'EPL en réponse aux manifestations et occupations depuis 2016. Depuis avril 2020, l'inspecteur Beaudin supervise les quatre secteurs de programme du BSPA, susmentionnés.

Rôle de l'EPL de la PPO

L'EPL est un outil d'avant-plan visant à examiner les stratégies, à planifier et à nouer des relations de première ligne avec les participants lors de manifestations, entre autres fonctions. Elle doit donc avoir un contact aussi étroit que possible avec les communautés où se tiendront d'éventuelles manifestations. Le rôle de l'EPL est de dialoguer le plus tôt possible et de commencer à travailler avec les organisateurs pour veiller à ce que les événements se tiennent dans le respect de la loi, de façon pacifique et sécuritaire.

La Commission d'enquête sur Ipperwash a été un moment décisif dans l'histoire de la PPO. À la suite des recommandations, le BSPA a été reconnu à titre d'élément crucial de l'organisation, et le Cadre de la police provinciale pour la préparation des services policiers en cas d'incident critique concernant les Autochtones (le **Cadre de la PPO**) s'est



inscrit comme politique essentielle (avec le plein appui de la PPO)¹. De plus, conformément aux recommandations, la PPO a fourni à l'ERA un appui d'une ampleur adaptée, par la voie de son commandement, afin qu'elle continue de bien se développer dans l'organisation. L'objectif premier de l'ERA était de nouer le dialogue et de tisser des relations avec les communautés des Premières Nations et leurs membres. La PPO avait également une Équipe de liaison en cas d'événement majeur (**ELEM**), laquelle avait pour principal objectif de faire la liaison avec les parties prenantes non autochtones et les membres du public lors d'événements majeurs. Plus tard, l'ERA et l'ELEM ont été réunies pour former l'EPL. Les compétences de l'ERA et de l'ELEM étaient similaires, et leur fusion permettrait de dissiper une perception de police à deux niveaux. L'EPL relève du commandement du BSPA.

Les membres de l'EPL sont censés échanger activement avec les organisateurs et les participants tout au long d'une manifestation. Ils font leur travail en parlant aux gens présents à la manifestation et en relayant l'information ainsi obtenue aux autres membres de l'équipe et à ceux qui ont été désignés comme faisant partie de la réponse intégrée, dans ce qui est appelé un « registre de l'EPL ».

L'inspecteur Beaudin a fait référence à des études sur la dynamique des foules qui montrent que, dans une foule habituelle de 100 personnes, 80 respecteront la loi, 15 pourraient basculer, et 5 adopteront vraisemblablement un comportement criminel. Une partie du rôle de l'EPL consiste à offrir à ceux qui respectent la loi ou qui hésitent à le faire à quitter le lieu de la manifestation, de sorte que les Unités du maintien de l'ordre public (**UMOP**) aient seulement à gérer les cinq personnes qui restent. Ce travail se fait en communiquant des renseignements avant l'intervention, entre autres stratégies.

L'EPL tisse un lien de confiance avec les manifestants en allant leur parler et en tenant les engagements pris. Elle tente de trouver des solutions gagnantes pour toutes les parties. L'équipe teste le degré d'obtempération et tente de repérer ceux qui sont prêts à travailler avec la police, ceux qui ne le souhaitent pas et ceux qui mènent le groupe. Cette tâche peut être plus ardue dans les cas où des groupes marginalisés ou des protagonistes malveillants prennent le contrôle d'une manifestation et qu'ils n'ont pas tous les mêmes buts ni les mêmes résultats en tête.

L'EPL compte 25 membres à temps plein et 100 membres à temps partiel, en plus d'un analyste à temps plein. L'EPL relève de la coordonnatrice provinciale (la sergente d'état-major Giselle Walker), qui relève de l'inspecteur Beaudin.

¹ NdT : En anglais, le cadre s'intitulait à l'origine *Framework for Police Preparedness for Aboriginal Critical Incidents*. Il porte maintenant le nom *Framework for Police Preparedness for Indigenous Critical Incidents* [OPP00004566].



L'inspecteur Beaudin quant au rôle joué par l'EPL dans l'intervention lors des manifestations à Ottawa

L'EPL a été en contact avec les participants au convoi avant et pendant leur arrivée en Ontario. Ces actions s'inscrivent dans la planification « avant l'événement », pour reprendre les termes du Cadre national pour la préparation des services de police aux manifestations et aux rassemblements de l'Association canadienne des chefs de police (le **Cadre national de l'ACCP**)², et comme le prévoit le Cadre de la PPO. L'EPL a fourni des mises à jour et des renseignements aux autres organes de police concernés, dont la Gendarmerie royale canadienne (**GRC**), le Service de protection parlementaire, la Sûreté du Québec, le Service de police de la Ville de Gatineau, et le Service de police d'Ottawa (**SPO**).

L'inspecteur Beaudin a pris personnellement part au travail de l'EPL le 2 février 2022 ou vers cette date. Le 2 février et les jours qui ont suivi, il a clairement fait savoir aux membres du SPO, y compris le surintendant Mark Patterson, que la PPO craignait que les registres de l'EPL puissent être utilisés pour obtenir une injonction de la Cour supérieure à l'encontre de la manifestation, ce qui minerait la relation de confiance devant être établie avec les manifestants pour que l'EPL soit fonctionnelle. L'inspecteur Beaudin a clairement fait savoir que lui-même et l'EPL feraient tout en leur possible pour aider le SPO. L'inspecteur Beaudin s'est rendu à Ottawa le soir du 2 février 2022.

Le 3 février 2022, l'inspecteur Beaudin s'est rendu au bureau de l'EPL du SPO à l'hôtel de ville d'Ottawa. Il y a vu de nombreux membres de l'EPL de l'OPS et de la PPO [traduction] « être assis » plutôt qu'en train d'échanger avec les manifestants et la communauté en général, ce qui l'a amené à s'interroger quant à l'utilisation qui était faite de l'EPL. À 10 h ce matin-là, l'inspecteur Beaudin a rencontré le surintendant du SPO Jamie Dunlop, le sergent du SPO Louis Carvalho, le sergent d'état-major du SPO John Ferguson, le Dr Peter Collins, et d'autres personnes. La réunion avait pour but de discuter de la manière dont les équipes du SPO et de l'EPL de la PPO pouvaient être mises à profit plus efficacement au cours des manifestations. L'inspecteur Beaudin s'inquiétait de la participation du Dr Collins, car ce dernier n'avait pas suivi la formation de l'EPL et parce que sa participation risquait de créer de la confusion quant aux rôles de chacun et n'était pas conforme au Cadre national de l'ACCP.

L'inspecteur Beaudin s'est plus tard rendu au centre-ville d'Ottawa pour constater l'état des lieux. À 16 h, le 3 février 2022, l'inspecteur Beaudin a assisté à une réunion virtuelle avec le chef du SPO Peter Sloly et avec le Dr Collins, entre autres personnes. Le Dr Collins a dit penser que l'EPL avait fait tout ce qu'elle pouvait et qu'elle serait surveillée selon le point de vue d'un négociateur. L'inspecteur Beaudin pensait que ce raisonnement était incorrect, vu la façon dont l'EPL avait été utilisée jusque-là, et étant

² COM00000666.



donné qu'on n'avait pas eu recours au Cadre national de l'ACCP pour lequel les membres de l'EPL du SPO avaient été formés.

Le 5 février 2022, l'inspecteur Beaudin a continué à avoir des rencontres avec les membres du SPO pour discuter de la situation qui avait cours au parc de la Confédération et de la meilleure façon d'utiliser l'EPL. Il a également constaté qu'il y avait de la confusion quant à l'identité de celui qui assurait le commandement de l'incident au SPO. Il pensait qu'il s'agissait du surintendant Dunlop, mais on lui a dit plus tard ce jour-là que le surintendant Patterson assurait désormais ce rôle. À la faveur de négociations, l'EPL a obtenu des manifestants qu'ils quittent le parc de la Confédération.

Le 6 février 2022, inspecteur Beaudin a poursuivi ses rencontres avec les membres de la PPO et du SPO pour discuter de la meilleure utilisation possible de l'EPL de chaque corps policier. Il a également parlé précisément d'une intervention policière planifiée dans la zone où se trouve l'intersection des rues Rideau et Sussex, et de la façon d'utiliser l'EPL avant l'intervention. On a demandé à l'EPL de négocier le retrait du carburant se trouvant dans le dépôt du chemin Coventry. Les personnes qui quittaient le chemin Coventry étaient par la suite arrêtées, ce qui pouvait avoir nui à la légitimité de l'EPL et miné la confiance des manifestants.

Le 7 février 2022, l'inspecteur Beaudin est retourné au quartier général de la PPO, à Orillia. Il s'est entretenu avec la sous-commissaire Rose DiMarco le matin, puis avec le commissaire Thomas Carrique et la sous-commissaire DiMarco, entre autres, par la suite. L'inspecteur Beaudin a suggéré que des membres de l'EPL de la PPO travaillent [traduction] « en périphérie », c'est-à-dire en dehors du commandement du SPO. Cette suggestion n'a pas été retenue comme solution viable, parce que la PPO n'avait pas autrement compétence au regard des manifestations qui se déroulaient à Ottawa.

Le 8 février 2022, l'inspecteur Beaudin a parlé à l'agent Mike Acton de la PPO pour lui dire d'assurer la coordination et le travail par l'entremise du sergent d'état-major Ferguson du SPO, qui était responsable de l'EPL du SPO. L'inspecteur Beaudin a également parlé au surintendant Dan Alakas de la PPO. Ce dernier a laissé entendre à l'inspecteur Beaudin que la PPO prendrait l'opération en charge à Ottawa, ce qui ne s'est finalement pas concrétisé.

Le 9 février 2022, l'inspecteur Beaudin a été avisé par la sous-commissaire DiMarco que le sous-ministre de Sécurité publique Canada, Rob Stewart, souhaitait lui parler le lendemain.

Le 10 février 2022, l'inspecteur Beaudin s'est entretenu avec M. Stewart, Jeff Hutchinson du Bureau du Conseil privé, ainsi que Leslie Jean et la sergente d'état-major Giselle Walker (faisant toutes deux parties de l'EPL de la PPO). M. Stewart et M. Hutchinson souhaitaient que le conflit en cours soit désamorcé et qu'il y ait des mesures incitatives pour convaincre les manifestants de quitter Ottawa. L'inspecteur Beaudin croyait comprendre que le sous-ministre souhaitait obtenir de l'information qui le guiderait pour éventuellement conseiller le ministre. L'inspecteur Beaudin a fait un compte rendu de



cette rencontre au commissaire Carrique de la PPO, ainsi qu'à la chef adjointe par intérim du SPO, Patricia Ferguson.

Le 11 février 2022, l'inspecteur Beaudin a eu une autre rencontre virtuelle avec M. Stewart et M. Hutchinson. Le plan à ce stade était de proposer une rencontre en échange de laquelle les organisateurs de la manifestation demanderaient aux camionneurs de quitter le centre-ville d'Ottawa et dénonceraient toute activité criminelle. L'inspecteur Beaudin a ensuite fait un compte rendu à la chef adjointe par intérim Ferguson, qui approuvait ce plan. Plus tard ce jour-là, l'inspecteur Beaudin a également eu un échange par courriel avec le surintendant Alakas de la PPO, au sujet des mesures prises à Windsor et de la réaction qu'elles étaient susceptibles d'engendrer chez les manifestants à Ottawa.

Le 12 février 2022, l'inspecteur Beaudin a reçu un courriel de la commissaire Brenda Lucki de la GRC. L'inspecteur Beaudin a consulté le commissaire Carrique, puis il a répondu à la commissaire Lucki. Avant d'aller de l'avant avec le plan dont l'inspecteur Beaudin avait discuté avec M. Stewart et M. Hutchinson, la GRC souhaitait obtenir l'assurance que l'engagement pris par le gouvernement de dialoguer avec les manifestants était solide. L'inspecteur Beaudin n'était pas en mesure de garantir la participation du gouvernement, mais il comprenait la nécessité de donner suite à l'engagement.

Le 13 février 2022, M. Stewart a dit à l'inspecteur Beaudin qu'il n'avait pu obtenir du gouvernement qu'il s'engage à rencontrer les manifestants. Il a informé l'inspecteur Beaudin qu'il lui faudrait une lettre de la commissaire Lucki à cette fin.

L'inspecteur Beaudin est brièvement retourné à ses autres tâches, le 14 février 2022. Toutefois, quand le chef Sloly a démissionné, le 15 février 2022, l'inspecteur Beaudin a reçu la directive de retourner à Ottawa pour faire partie de l'équipe de commandement intégrée qui était en train d'être formée. En date du 15 février 2022, la position de la police avait changé à Ottawa, et le rôle de l'EPL n'était plus de négocier avec les manifestants, mais plutôt de les aviser qu'ils devaient partir et qu'une intervention policière était imminente.

Cadre national de l'ACCP

L'inspecteur Beaudin a participé à l'élaboration du Cadre national de l'ACCP, qui s'inspire en partie de la politique dont s'est dotée la PPO au regard des manifestations. Cette politique élaborée en 2000 est l'une des 19 politiques essentielles de la PPO.

Le Cadre national de l'ACCP repose sur les sept thèmes suivants : 1) éducation avant exécution, 2) établissement de relations, 3) approche mesurée, 4) facilitation des manifestations légales, pacifiques et sécuritaires, 5) impartialité, 6) communication à tous les stades de conflit, et 7) interopérabilité.



L'inspecteur Beaudin a formé des policiers de partout au Canada concernant la mise en œuvre du Cadre national de l'ACCP, y compris un groupe composé d'une vingtaine d'agents du SPO, en septembre 2021. Quand l'inspecteur Beaudin a donné la formation à l'intention des corps policiers de Winnipeg et de Hamilton, des membres de la haute direction y ont assisté pour apprendre comment appliquer le Cadre. Tel n'était pas le cas lors de la formation donnée à Ottawa.

Le Cadre national de l'ACCP fait appel à une « approche mesurée » et met l'accent sur l'impartialité de l'EPL. Tout en reconnaissant ne pas être responsable des questions sous-jacentes aux manifestations, elle est davantage préoccupée lorsque le motif d'une manifestation est susceptible de diviser les gens et de mener à des contre-manifestations. Sinon, le rôle de l'EPL est de veiller à ce que les manifestations se fassent dans le respect de la loi et qu'elles soient pacifiques et sécuritaires, peu importe la cause en jeu.

Leçons retenues

Selon l'inspecteur Beaudin, si une approche/stratégie mesurée avait été adoptée, l'occupation à Ottawa se serait terminée beaucoup plus tôt. L'inspecteur Beaudin ne sait pas si le SPO a adopté le Cadre national de l'ACCP ni s'il a mis en œuvre une politique semblable.

L'inspecteur Beaudin a également été informé que le SPO avait une approche « tout ou rien » à certains moments pendant les manifestations : soit tous les camions sortaient de la zone, soit tous y restaient. Cette approche ne permettait pas à l'EPL de faire une partie de son travail consistant à encourager les deux parties à faire de petites concessions graduellement, pour en arriver à une réduction de l'espace occupé et éventuellement à une intervention stratégique ciblée.

L'EPL a réussi à dégager le parc de la Confédération, mais les mesures d'intervention dans le chemin Coventry ont fait ressortir la nécessité de faire participer davantage l'EPL à la table des décisions. Dans ce cas, l'EPL tentait de dialoguer pour éloigner les manifestants du dépôt de carburant du chemin Coventry, mais d'autres agents arrêtaient ensuite ceux qui quittaient l'endroit avec du carburant. Cette mesure a nui à la relation de l'EPL avec les manifestants et aurait pu réduire considérablement sa capacité de faire son travail par la suite.